

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 10 MARS 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	43	43 + 3 pouvoirs

Date de convocation
25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Villotte sur Aire, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, AUBRY Martine, BARDOT Fabrice, BAZART Christian, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, ERNST Frédéric, FABRE Hervé, FEVEZ Clément, GEORGE Marie-Cécile, ILIC Jean-Marc, JEANSON LAMBERT Chantal, JOSSELIN Sylvine, KAAG Joseph, KLEIN Dania, KLEIN Françoise, LESCU Raphaël, LINARD Lidwine, LOCARDEL Maurice, LOMBART Vincent, L'HUILLIER Gérard, MENUISIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, PILLEMENT Yves, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, SOLTYSIAK Régis, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BRENEUR Robert, CHASSEIGNE Didier, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, LANG Christophe, LECLERC Raymond, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis, PHILIPPOT Céline.**

Représentés : **GARAT Cédric pouvoir donné à AUBRY Martine, GROSS Patrick pouvoir donné à RAMAND Thierry, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, BACHELEZ Eric titulaire de KAAG Joseph, CHAUDRON Alain titulaire de SOLTYSIAK Régis, DEJEAN Sabrina titulaire de PILLEMENT Yves, MACINOT Séverine titulaire de CHARLES Ludovic, MOLITOR Pierre-Louis titulaire de FABRE Hervé, SANGNIER Yannick titulaire de LESCU Raphaël.**

Monsieur ERNST Frédéric a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif du budget SPAC 2026
N° de délibération : DE_2026_021

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget annexe SPAC de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 :

L'adoption du budget primitif du budget annexe SPAC de la CC DE L'AIRE A L'ARGONNE pour l'année 2026 présenté par sa Présidente,

Ledit budget présenté en suréquilibre s'élevant :

Section d'investissement :

En recettes à la somme de : **10 971.00 €** (Dont 0.000€ de RAR)

En dépenses à la somme de : **10 971.00 €** (Dont 0.00€ de RAR)

Section de fonctionnement :

En recettes à la somme de : **17 403.51 €** (Dont 0.00€ de RAR)

En dépenses à la somme de : **12 369.00 €** (Dont 0.00€ de RAR)

Article 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant
011 - Charges à caractère général	8 975,00
60 - Achats et variations de stocks	150,00
61 - Services extérieurs	8 050,00
62 - Autres services extérieurs	775,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 500,00
65 - Autres charges de gestion courante	450,00
68 - Dotations aux amort., aux dépréciat. et aux provisions	200,00
014 - Atténuation de produits	50,00
Total dépenses réelles	11 175,00
042 - Opérations d'ordre	1 194,00
Total dépenses de fonctionnement	12 369,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
70 - Produits de services de domaine et ventes diverses	5 184,00
78 - Reprises sur amort., dépréciations et provisions	153,34
002 - Excédent de fonctionnement reportée	3 917,17
Total recettes réelles	9 254,51
042 - Opérations d'ordre	8 149,00
Total dépenses de fonctionnement	17 403,51

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget initial	RàR 25	Montant global
16 - Emprunts et dettes assimilées	745,00		745,00
21 - Immobilisations corporelles	2 077,00		2 077,00
Total dépenses réelles hors opération	2 822,00	-	2 822,00
042 - Opérations d'ordre	8 149,00		8 149,00
Total dépenses d'investissement	10 971,00	-	10 971,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget initial	RàR 25	Montant global
----------------------------------	-----------------------	---------------	-----------------------

001 - Déficit d'investissement reporté	9 777,00		9 777,00
Total recettes réelles hors opération	9 777,00	-	9 777,00
042 - Opérations d'ordre	1 194,00		1 194,00
Total dépenses d'investissement	10 971,00	-	10 971,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY
2026.04.02 13:44:57 +0200
Ref:10756511-16219120-1-D
Signature numérique
la Présidente

Martine AUBRY